



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Address by Ms Irina Bokova,

Director-General of UNESCO,

**on the occasion of the fifth session of the Intergovernmental
Committee for the Safeguarding of
the Intangible Cultural Heritage**

Nairobi, 15 November 2010

Your Excellency, Mr Stephen Kalonzo MUSYOKA, Vice President of the Republic
of Kenya,

Your Excellency, Mr William Ole NTIMAMA, Minister of state for National heritage
and Culture,

Mr Chairperson of the General Assembly of the States Parties,

Mr Chairperson of the Intergovernmental Committee,

Your Excellencies,

Ladies and Gentlemen,

It is a great pleasure to be here with you today, on African soil, for the opening of
the 5th Session of the Intergovernmental Committee for the Safeguarding of the
Intangible Cultural Heritage.

I wish to extend warmest thanks to the Kenyan authorities for their hospitality and
efforts in making this meeting a success. We should recognise in particular the
excellent work of the Ministry of State for National Heritage and Culture, through its
Department of Culture, to implement the 2003 Convention, working closely with the
National Museums of Kenya, which celebrates its 100th anniversary this year.

I know that under Mr Jacob Miaron's wise stewardship, the Committee's debates
are in excellent hands.

The wealth of this country's cultural heritage and the warmth of its hospitality, which
many of us enjoyed during Kenya Week at UNESCO Headquarters last month, are

exceptional. The new national policy on culture and heritage that was adopted recently shows a true commitment to integrating culture into Kenya's development policies and to mobilizing the necessary resources for its preservation and promotion.

I wish to express greetings also to the many ministers and eminent persons who have come to participate in this Session, to the States Parties members of the Committee, to the observers and to the many civil society organizations.

Your presence in such large numbers attests to the importance that you ascribe to the Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage and its implementation. This is genuinely gratifying.

I wish also to thank all States that have supported and continue to support UNESCO in its efforts to safeguard the intangible heritage. I single out in particular Azerbaijan, Belgium (Flanders), Bulgaria, the People's Republic of China, Cyprus, Hungary, Italy, Japan, Norway, the Republic of Korea, Spain and the United Arab Emirates. It is thanks to their combined support that we have achieved such progress. For the Convention to be implemented at the national and global levels and for all stakeholders to be mobilized, I am convinced of the current priority being given to capacity-building worldwide is absolutely correct. This is the way forward.

Nearly three years ago, in February 2008, I myself chaired the Committee's proceedings at the second extraordinary session, held in Sofia, when the Committee finalized its proposals on the Operational Directives.

The Convention has taken off since then. The Committee is now fully embarked on pursuing its long-term mission to promote and to safeguard our intangible heritage.

The Convention is one of the most innovative instruments that we have developed to address contemporary challenges. As I have said before, I see our commitment to intangible heritage as an act of solidarity, respect and understanding of others. Ratified by 132 States, some 181 elements are currently inscribed on its lists. Each of these bears witness to humanity's great diversity and its unity.

The Convention provides a forum for discovering and exploring expressions that are particular to cultures across the world. It is a tool for social cohesion and

dialogue. It is also a way to highlight and safeguard practices and expressions that are vital for achieving the Millennium Development Goals. In working to preserve the environment, empower women, improve health, develop income-generating activities and foster peace-building and conflict resolution, I am convinced that the intangible heritage has enormous potential that we must learn to harness and sustain.

Mesdames, Messieurs,

Le Comité a devant lui un agenda chargé.

Il va devoir prendre des décisions importantes, en particulier concernant les inscriptions de nouveaux éléments sur les deux listes créées par la Convention : la Liste de sauvegarde urgente et la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité. Le monde a les yeux tournés vers lui. De nombreux médias vont suivre cet événement et rapporter dans leurs pays respectifs l'écho de ce travail. Car de ces inscriptions va aussi émerger une meilleure compréhension et un plus grand respect de ce qu'est le patrimoine immatériel, de ce que sont ces communautés qui le font vivre, actrices de sa sauvegarde et de sa transmission aux générations futures.

Je ne peux qu'encourager le Comité à mesurer le poids de la responsabilité qui lui incombe pour chacun des éléments qu'il décidera, ou non, d'inscrire. L'avenir de la Convention s'écrit dès aujourd'hui.

C'est pourquoi je crois aussi que le Comité doit adopter une position responsable face à ce qu'il est en mesure d'accomplir au cours d'une session. Il va être appelé au cours de la présente session à évaluer 52 dossiers au total. C'est déjà beaucoup. Je ne pense pas réaliste que le Comité l'an prochain puisse se pencher sur 163 dossiers, ce qui serait le cas si tous les dossiers reçus étaient effectivement examinés.

J'espère donc que les débats sur ce point pourront trouver la meilleure des solutions pour qu'aucune des communautés porteuses de ce patrimoine immatériel ne se sente écartée, mais également que le Comité puisse s'acquitter de la tâche que lui ont confiée les États parties de manière réaliste. Il en va, je le répète, de la crédibilité de la Convention.

L'Assemblée générale des États parties a réussi, en juin dernier, à rationaliser certaines des procédures existantes, et je ne peux que l'en féliciter. Mais il reste de nombreux défis à relever pour que le Secrétariat puisse s'acquitter pleinement de sa fonction.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier les pays qui soutiennent déjà le Secrétariat, en particulier la Chine et l'Espagne, et ceux qui ont annoncé leur intention de le faire comme l'Azerbaïdjan, la République de Corée, les Emirats arabes unis ou encore le Japon. J'espère que la lettre que j'ai envoyée à certains d'entre vous pour leur demander d'apporter des contributions au sous-Fonds créé par l'Assemblée des États parties pour soutenir le Secrétariat trouvera un écho favorable.

Sans soutien additionnel, nous ne serons pas en mesure de fournir les services que tant d'États parties demandent, et qui me semblent essentiels pour une pleine mise en œuvre de la Convention au niveau international. Là aussi se joue l'avenir de la Convention.

Mesdames, Messieurs,

Je constate avec plaisir que le Comité va engager une réflexion sur les critères d'inscription. C'est une réflexion nécessaire et qui devra être menée à la lumière de l'expérience acquise. De même, la réflexion que le Comité souhaite mener sur les modalités d'implication de la société civile dans la mise en œuvre de la Convention me semble des plus importantes. La force indiscutable de cette Convention est d'avoir su ménager une place centrale aux différents acteurs et promoteurs du patrimoine immatériel au niveau local. J'espère donc que la voix des organisations de la société civile, réunies en forum hier en marge de ce Comité, pourra être entendue.

Je me réjouis également de la présence de représentants de nombreux centres de catégories 2 récemment établis pour le patrimoine immatériel. C'est par la constitution et la consolidation de réseaux d'expertise et de coopération que nous pourrons, ensemble, faire en sorte que ce patrimoine si fragile puisse être soutenu et valorisé.

Mesdames, Messieurs,

Le dixième anniversaire de la Convention approche. Je crois que ce sera une excellente occasion de mettre en valeur l'importance du patrimoine immatériel et de sa sauvegarde, en particulier en termes de développement, de dialogue et de cohésion sociale.

Les anniversaires sont aussi des moments qui nous permettent de réfléchir et de faire des bilans. Je suis certaine que celui qui pourra être tiré des dix premières années de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel sera dans l'ensemble très positif. Mais des dangers la guettent, que nous ne pouvons ignorer.

L'absence, lors de cette session, d'une seule candidature africaine doit nous interpeller. Et nous devons également tous, au même moment où nous nous réjouissons, nous sentir obligés vis-à-vis du continent africain et de tous ceux qui ont un patrimoine immatériel extrêmement riche et qui ne sont pas encore représentés dans les listes de la Convention à leur juste mesure.

Cette Convention est un espace de solidarité et de coopération qui doit ménager une place à chacun. Tous les pays, tous les continents doivent être présents sur un pied d'égalité. C'est pourquoi je me félicite qu'une stratégie ambitieuse de renforcement des capacités ait été mise en place et soit soutenue par le Fonds du patrimoine immatériel. Tous les Etats doivent pouvoir bénéficier de cette Convention.

Ladies and Gentlemen,

In closing, I wish to pay tribute to the Committee's 24 members who have worked tirelessly for the last two years to make the Convention a reality at the international level.

Special note goes to the six pioneers who laid the foundations. These are the six members of the Committee's Subsidiary Body, established to examine nominations for the Representative List and to make recommendations to the Committee -- Estonia, Kenya, Mexico, Republic of Korea, Turkey and United Arab Emirates.

Thanks to their outstanding work, accomplished under the excellent leadership of Ms. Kristin Kuutma of Estonia, the Committee has established the first inscriptions on the Representative List and, thereby, launched the implementation of the Convention.

Our heartfelt thanks go to all of them.

I wish you every success in your important mission.

Thank you.